

JUILLET 2023



Mesdames, Messieurs,

J'ai réuni ces dernières semaines les maires du département du Lot pour faire le point sur l'actualité des services de l'Etat. Je tiens à tous les remercier pour leur présence, nombreuse, qui démontre l'engagement fort qui est porté à la bonne coordination de l'action entre l'Etat et les collectivités, dans l'intérêt des nos concitoyens.

Cette lettre reprend quelques thématiques abordées lors de ces réunions et vous permettra d'accéder à toute une boîte à outils publiée sur notre site internet.

Je vous souhaite une bonne lecture de cette 2e édition de la lettre de l'Etat dans le Lot.

Mireille Larrède,
Préfète du Lot

La campagne estivale «Chaque geste compte»

Cet hiver, nous avons réussi. Ensemble, nous avons réduit notre consommation d'énergie de plus de 10%. Pour cela, un grand MERCI.

Cet été, continuons tous ensemble à nous mobiliser pour atteindre notre objectif : réduire notre consommation d'énergie de 40% d'ici 2050. Pour la planète, chaque geste compte. [En savoir plus >>>](#)

Les 5 gestes clés de l'été pour économiser l'énergie :

- Si je mets la clim au bureau, à la maison ou en voiture, je la règle à 26°C ;
- J'éteins et je débranche tous mes appareils avant de quitter mon logement ou de partir en vacances ;
- Je profite de l'été pour installer un thermostat programmable et faire réviser ma chaudière ;
- Je laisse la voiture au garage et je prends les transports en commun ou le vélo pour les petits trajets ;
- Pour économiser du carburant, je lève le pied et je fais du covoiturage.



Pour signaler un problème de consommation et vous renseigner sur vos droits :

signal.conso.gouv.fr

Disponible aussi sur App Store et Play Store



La plateforme « SignalConso »

La plateforme internet signal.conso.gouv.fr dédiée au règlement des litiges de la consommation, est désormais disponible sous forme d'application mobile pour smartphone sur App Store et Play Store. La plateforme a enregistré son 500 000e signalement.

SignalConso est un service de la DGCCRF pour signaler un problème de consommation, se renseigner sur ses droits et faciliter les relations entre les entreprises et consommateurs.

[Pour en savoir plus >>>](#)



**PRÉFÈTE
DU LOT**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

La lettre de l'Etat

dans le Lot

Gérer mes biens immobiliers : vous avez jusqu'au 31 juillet pour effectuer votre déclaration d'occupation

Propriétaires : vous disposez d'un délai supplémentaire, jusqu'au 31 juillet, pour effectuer votre déclaration d'occupation dans l'espace « Gérer mes biens immobiliers » sur impots.gouv.fr. En 2023, la taxe d'habitation sur la résidence principale est supprimée pour l'ensemble des ménages. Elle reste cependant applicable sur les résidences secondaires et les locaux vacants. Afin de bien identifier les locaux qui doivent être exonérés, une obligation déclarative a été mise en place pour l'ensemble des propriétaires depuis le 1er janvier 2023.

[En savoir plus >>>](#)

**GÉRER
MES BIENS
IMMOBILIERS**



Inauguration du Gend'Truck : brigade mobile de contact de la gendarmerie

Le lundi 26 juin dernier, Mireille Larrède, préfète du Lot a inauguré le nouveau concept de travail pour les gendarmes du Lot : la brigade mobile de contact.

Ce fourgon est équipé de tous les outils numériques assurant une connexion aux applications métiers à l'aide d'un routeur ce qui permet la réalisation de toutes les formalités indispensables pour chacun. Cette inauguration renforce aussi l'ancrage des gendarmes dans les territoires et le maillage qui constituent un atout certain dans le département avec trente casernes. Elle est la manifestation tangible et actuelle de l'existence d'une institution forte, au service de la sécurité des Lotois.

[Pour en savoir plus >>>](#)

La reconquête des friches agricoles : état des lieux dans le Lot

La loi pour l'Avenir de l'Agriculture et de la Forêt de 2014 donne l'obligation à l'État de réaliser un inventaire des terres considérées comme des friches qui pourraient être réhabilitées pour l'exercice d'une activité agricole ou forestière.

La commission départementale pour la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers (CDPENAF) du Lot est en charge de la réalisation de cet inventaire. Les services de la Direction Départementale des Territoires du Lot ont effectué cet inventaire.

Le séminaire organisé par la Direction Départementale des Territoires du Lot a permis de présenter les résultats de ce recensement, de partager la connaissance des différents outils techniques, juridiques et financiers disponibles afin d'inviter les acteurs du territoire à s'en saisir dans le cadre de projets de remobilisation de ces espaces.

[En savoir plus >>>](#)



Les réunions d'arrondissement : un moment d'échange privilégié avec les élus.

Comme chaque année, la préfète du Lot a tenu à réunir les élus lotois pour informer de l'action de l'État dans le département, mais aussi, de permettre aux élus d'exprimer leurs questions, leurs attentes, leurs préoccupations.

Les élus ont répondu présent sur les trois arrondissements, de Figeac, de Gourdon et de Cahors. Il est important de pouvoir conserver cette proximité et cette facilité d'échanges.

Pour revenir sur les sujets évoqués, une mallette électronique avec tous les documents utiles a été créée sur le site internet des services de l'Etat dans le Lot.

[Réunions d'arrondissement 2023 : documents utiles >>>](#)

